

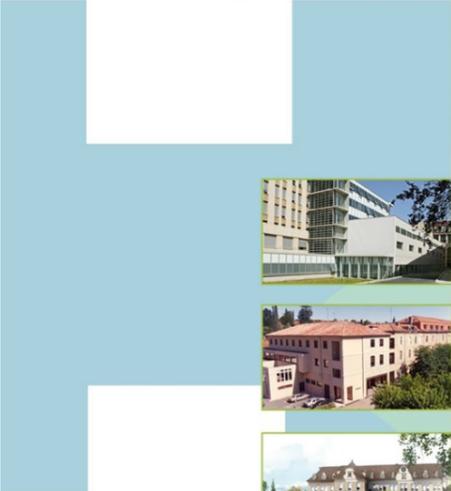
LE PROJET MEDICAL PARTAGE SE DECLINE EN 13 FILIERES ET 4 AUTRES ACTIVITES

URGENTES ET SOINS CRITIQUES	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Pérenniser la structuration des filières de soins de la médecine d'urgence et des soins non programmés (2 Ob O) → OS n° 3 : Capitaliser sur l'étude de risques réalisée et diminuer les risques identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Etudier la faisabilité d'une équipe commune de territoire → OS n° 4 : Mettre en place le dossier patient informatisé commun
PERINATALITE	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Offrir un suivi des grossesses de qualité et hiérarchisé aux patientes qui habitent dans le lot (4 Ob O) → OS n° 3 : Organiser, sur le territoire, la contraception et l'orthogénie 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Organiser le suivi des grossesses dans les populations en situation de précarité (3 Ob O)
SANTE DES JEUNES	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Améliorer le lien avec la pédopsychiatrie (2 Ob O) → OS n° 3 : Action de prévention du risque pédopsychiatrie (1 Ob O) 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Améliorer les liens avec les médecins de ville (1 Ob O) → OS n° 4 : Formaliser les liens entre la pédiatrie et les services des urgences du département
COOPERATIONS MEDICALES	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Privilégier les coopérations intra-territoriales (6 Ob O) → OS n° 4 : Développer les partenariats multi-professionnels (4 Ob O) → OS n° 7 : Développer à terme de nouvelles activités et des techniques innovantes 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Promouvoir l'Education thérapeutique (6 Ob O) → OS n° 5 : Pérenniser certaines spécialités médicales (3 Ob O) → OS n° 3 : Développer la médecine ambulatoire (3 Ob O) → OS n° 6 : Mettre en place la Télémédecine (4 Ob O)
COOPERATIONS CHIRURGICALES	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Assurer la pérennité de l'activité chirurgicale sur le GHT → OS n° 4 : Préparer l'avenir : créer des conditions favorables pour le recrutement des successeurs des divers chirurgiens du GHT (2 Ob O) 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Diminuer les taux de fuite hors GHT (7 Ob O) → OS n° 3 : Optimiser la permanence des soins/continuité/accessibilité/prise en charge des Urgences → OS n° 5 : Augmenter l'offre/développer à terme de nouvelles activités
ONCOLOGIE	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Maintenir les coopérations existantes → OS n° 3 : S'orienter progressivement sur une prise en charge coordonnée sur l'ensemble du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Améliorer la diffusion des dossiers pour la prise en charge des complications
SOINS PALLIATIFS ET PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Optimiser l'accès aux ressources départementales en Soins Palliatifs sur chaque établissement (2 Ob O) → OS n° 3 : Pérenniser la consultation départementale labellisée de douleur chronique 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Développer une stratégie de valorisation des soins palliatifs dans le lot (2 Ob O)
ADDICTIONS	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Développer la culture addictologique des soignants hospitaliers 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Accentuer les coopérations Intra et Extra GHT
PERSONNES AGEES ET VIEILLISSEMENT	<p><u>Groupe pilote Gériatrie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Assurer l'adéquation de l'offre de soins aux besoins identifiés = une filière gérontologique complète sur chacun des 4 bassins (5 Ob O) → OS n° 3 : Développer l'évaluation gérontologique ambulatoire en consultation et hôpital de jour gériatrique sur chaque bassin (2 Ob O) → OS n° 5 : Optimiser la prise en charge en SSR des patients des 4 bassins (4 Ob O) → OS n° 7 : Structurer et formaliser les liens avec les acteurs et partenaires du secteur médico-social (6 Ob O) <p><u>Groupe SSR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Fluidifier le parcours : harmoniser les pratiques d'admission (3 Ob O) <p><u>Groupe Gériopsychiatrie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Améliorer les interfaces = formaliser le recours à l'avis gérontologique pour le secteur gériopsychiatrique (2 Ob O) → OS n° 3 : Mieux répondre aux besoins des patients ayant des troubles psychocomportementaux (2 Ob O) 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Formaliser des parcours patients sur chaque bassin (3 Ob O) → OS n° 4 : Développer l'évaluation gérontologique ambulatoire par les 2 équipes mobiles de gériatrie (3 Ob O) → OS n° 6 : Structurer et formaliser les liens avec les acteurs et partenaires du réseau gérontologique (9 Ob O) → OS n° 2 : Rendre possible ou améliorer la prise en charge des patients déments agités (1 Ob O) → OS n° 3 : Coopération opérationnelle entre SSR (3 Ob O) → OS n° 2 : Améliorer les interfaces = formaliser le recours à l'avis gérontopsychiatrique pour le secteur géronto. (2 Ob O)
PHARMACIE	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Poursuivre la mutualisation des moyens de la filière (4 Ob O) 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Dégager des ressources pour développer à terme la pharmacie clinique (4 Ob O) → OS n° 3 : Promouvoir la pharmacie clinique sur chaque établissement (4 Ob O)
IMAGERIE MEDICALE	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Optimiser l'organisation territoriale (4 Ob O) 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Structurer l'offre « privé/public » sur le territoire (2 Ob O) → OS n° 3 : Adapter l'offre au besoin (3 Ob O)
BIOLOGIE MEDICALE		
HYGIENE	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Assurer un maillage du territoire lotois en termes de prévention des infections associées aux soins en établissements de santé et d'appui en secteur médico-social → OS n° 2 : Mettre en place un socle commun de formation en hygiène et d'évaluation des pratiques sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 3 : Développer la simulation en santé en hygiène hospitalière
AUTRES ACTIVITES		
INTERFACE MEDECINE SOMATIQUE PSYCHIATRIE	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Optimiser l'articulation intra et inter GHT (3 Ob O) 	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 2 : Garantir aux patients en psychiatrie l'accès aux avis spécialisés de médecine (3 Ob O)
ETHIQUE	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Création d'un espace éthique de GHT 	
PRISE EN CHARGE DU HANDICAP	<ul style="list-style-type: none"> → OS n° 1 : Améliorer la qualité de la prise en charge médicale des personnes porteuses de handicap (5 Ob O) 	
PRISE EN CHARGE DES PERSONNES HAD		

LES VALEURS

- 1) Egalité d'accès aux soins.
- 2) Continuité des soins et prise en charge permanente et sécurisée.
- 3) Garantie d'un égal accès aux soins sur le territoire par le maintien ou le développement d'une offre de soins de proximité.
- 4) Souci de la santé publique par une prise en charge de l'état de santé global : aspects curatifs, préventifs, éducatifs et sociaux.
- 5) Développement continu de la qualité et de la sécurité des soins :
 - ◆ Soins et service conformes aux recommandations, Intégrant les innovations diagnostiques, thérapeutiques, organisationnelles, informationnelles et managériales, S'appuyant sur le DPC et l'évaluation.
 - ◆ Recherche de l'excellence et recherche continue de l'amélioration des pratiques et de l'éthique liées aux soins.
 - ◆ Réactivité à l'environnement et aux besoins pour l'adaptation permanente de l'offre de soin et des activités hospitalières, des projets médicaux et des prises en charge, avec une volonté d'innover dans les prises en charge et l'organisation.
 - ◆ Utilisation optimisée des ressources dans une démarche citoyenne et écoresponsable.
- 6) Développement continu de la qualité de vie au travail.
- 7) Impératif éthique : l'Homme et l'esprit d'humanité restent au cœur des préoccupations du système de santé de notre territoire. La dimension éthique doit être partout et guider les actions de chacun.

Les membres du GHT



	Centre Hospitalier de Cahors 335, rue du Président Wilson 46005 Cahors Cedex 9 Tél. : 05 65 20 50 50 email : accueil@ch-cahors.fr
	Centre Hospitalier de Figeac 33, rue des Maquisards 46106 Figeac cedex Tél. : 05 65 50 65 03 email : direction@ch-figeac.fr
	Centre Hospitalier de Gourdon avenue Pasteur 46300 Gourdon Tél. : 05 65 27 65 01 email : direction@ch-gourdon.fr
	Centre Hospitalier de Gramat 150 avenue François Souladié 46500 Gramat Tél. : 05 65 38 73 50 email : agfinance@ch-gramat.fr
	Centre Hospitalier de Saint-Céré avenue du Docteur Roux 46400 Saint-Céré Tél. : 05 65 10 39 57 email : direction@ch-stcere.fr

G
R
O
U
P
E
M
E
N
T

H
O
S
P
I
T
A
L
I
E
R

D
E

T
E
R
R
I
T
O
I
R
E

L
O
T



PROJET MEDICAL PARTAGE

2017 à 2022